

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 53 (1991)

Heft: 10

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Point de mire: les sections de Nidwald et d'Obwald

Si les promeneurs du dimanche ne trouvent aucune place de stationnement et que la file d'attente au funiculaire du Titlis est trop longue, ils tourneront le dos à l'enclave obwaldienne afin de tenter leur chance au téléphérique de Klewenalp dont la station inférieure est sise à Bechenried, au bord du lac des Quatre-Cantons, dans le demi-canton de Nidwald. Pour se rendre d'Engelberg à Sarnen, chef-lieu de l'Obwald, en passant par Stans, le chemin traverse inévitablement l'autre demi-canton. Malgré leurs routes convergeantes et les mêmes soucis qui occupent leur conscience, les deux sections ne pensent aucun instant à s'unifier, après 32 ans d'existence.

Primitivement, l'intention était de fonder une «section Unterwald» unique qui aurait compris deux comités, un par demi-canton. La requête d'une membre désirant débaptiser la section en «Association des tracteurs de Nidwald» lors de l'assemblée constitutive du 7 avril 1959 scella alors la séparation et le 16 avril de la même année, les agriculteurs de l'Obwald fondèrent aussi leur propre association.

Consigné au procès-verbal

«Actuellement, l'agriculteur ne peut plus s'en sortir tout seul. Prévoir et prendre les mesures nécessaires sont devenus des impératifs de l'heure. Si nous laissons échapper quelque chose, les plaintes après coup ne nous seront pas d'un grand secours. L'association des paysans de Nidwald et un grand nombre de propriétaires de tracteurs sont d'avis qu'une section de l'association suisse des propriétaires de tracteurs devrait être créée dans notre région. Cette organisation compte maintenant plus de 25'000 propriétaires de tracteurs, répartis en 19 sections.» Propos marquants tenus par M.



Organisé conjointement avec la Jeunesse rurale, les gymkhanas ont rencontré l'approbation des deux sections.

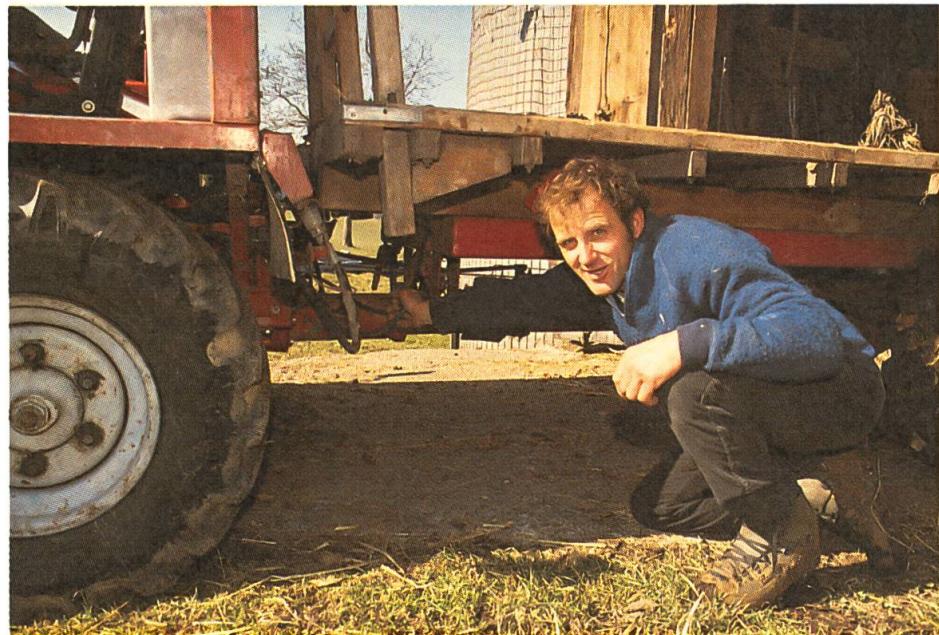
Photo: F. Isaak

Hermann Beglinger, personnalité connue, en vue de la fondation de la nouvelle section, propos non démentis jusqu'à ce jour.

L'association des propriétaires de tracteurs de Lucerne partrait aussi bien les demi-cantons d'Obwald que de Nidwald: elle comptait 38 membres représentant pour le premier et 11 pour le second. Selon la clef de répartition de l'époque élaborée par M. Otto Piller, alors gérant de l'association suisse des propriétaires de tracteurs, les Obwaldiens

reçurent Fr. 230.- et les Nidwaldiens Fr. 70.- en guise de partrage de la part des Lucernois. En fait ce sont les associations de paysans d'Obwald et de Nidwald qui se sont engagés à fonder les deux sections dans le courant de la mécanisation agricole.

Il est réjouissant de constater que le nombre des membres a aussi augmenté ces dernières années. La section Nidwald compte 174 membres et celle de l'Obwald 115. Les diverses activités proposées accroissent l'intérêt des mem-



Amélioration d'un transporter: fixation d'un pont (propre exécution). Plutôt de petite taille, l'exploitation de J. Käslin, Beckenried, comprend une ferme et des prairies estivales dans la région très touristique de Klewenalp. Ce n'est pas tant l'idée d'être des jardiniers-paysagistes qui pousse la famille à prendre sur elle une exploitation pénible des terres mais plutôt l'enracinement et la fierté que lui donne la satisfaction d'exploiter son propre sol.

Photo Zw.

bres à la vie de la section. Dans les deux sections, le comité et le gérant sont responsables et œuvrent avec beaucoup d'initiative. Les attentes sont grandes de la part des sections: elles espèrent que les cours offerts par le nouveau centre ASETA de Riniken profitent aux jeunes des deux demi-cantons.

Section Nidwald

La section de Nidwald est présidée par M. Jost Käslin, Beckenried, et administrée par M. Franz Isaak, de l'office comptable de Nidwald. En collectant divers devoirs agricoles, la société des propriétaires de tracteurs de Nidwald a mis à profit nombre d'impulsions. De plus, toutes les manifestations de la section sont publiées dans la brochure du service de vulgarisation du canton de Nidwald.



Peu de «plat pays» pour les agriculteurs de Nidwald... qu'ils doivent encore partager avec l'aérodrome militaire: plaine entre Stans et Buochs.

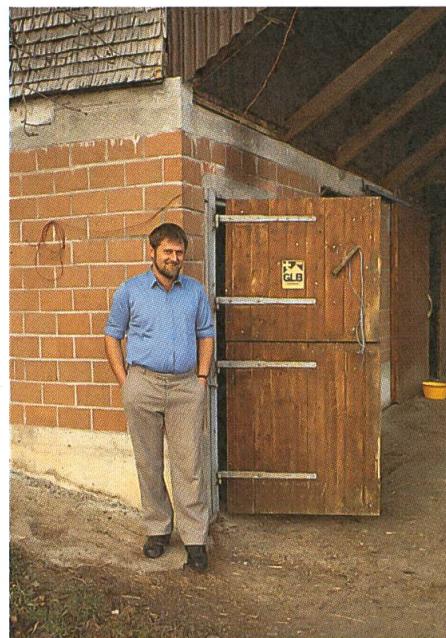
Un des buts importants: l'épargne qui peut être réalisée grâce à l'exploitation de machines en commun. Si cela ne fonctionne pas toujours, selon P. Amstalden, les circonstances extérieures ne sont pas seules responsables: les relations humaines jouent aussi leur rôle. Comme d'énormes capacités existent dans le secteur des transports, il reste peu de possibilités à l'agriculture de devenir active sur le plan communal.

La société des propriétaires de tracteurs de Nidwald organise différents cours afin que les membres restent au courant des derniers développements techniques: ainsi, l'entretien des tracteurs et autres véhicules de transports est prise en charge de façon compétente. La prévention des accidents aux champs, à l'écurie et sur les routes reçoivent aussi l'attention qu'il convient. Les locaux de cours et en partie le personnel instructeurs est mis aimablement à disposition par divers ateliers de machines agricoles. L'hiver dernier, l'accent a été mis plus particulièrement sur le contrôle et l'entretien des motofaucheuses.

Il y a deux ans, lors de l'assemblée du jubilé, le président de l'association des propriétaires de tracteurs de Nidwald a évoqué les avantages que l'ASETA apportaient à ses sections: facilités fiscales, ristournes douanières, consultations en matière de circulation routière, engagement pour augmenter la sécurité sur les routes et pour réduire les coûts d'entretien ou de réparations.

Section Obwald

Dans le canton d'Obwald, le comité est placé sous la direction de MM. Paul Amstalden, Sarnen, et du gérant Otto Waser qui se sou-



De nombreux téléphériques viennent à bout des routes d'accès inexistantes ou en mauvais état.

La collaboration avec les Coopératives de constructions agricoles est l'une des préoccupations prioritaires pour le nouveau gérant de la section, O. Waser.



cient d'offrir l'un ou l'autre cours relatif aux machines agricoles. Souvent, l'une des difficultés est de trouver un local adapté. Comme les locaux de l'école d'agriculture de Giswil sont occupés en permanence, il n'est pas possible de donner des cours dans cet établissement. Les courses annuelles rencontrent toujours un franc succès:

dans leur programme, elles comportent toujours, un thème réservé aux éleveurs, thème incontournable selon J. Amstalden car l'agriculteur obwaldien ne se met réellement en mouvement qu'après qu'on parle élevage. L'exploitation de machines en commun est aussi bien introduite dans le canton. Dans la commune de Giswil, bien des travaux sont

exécutés dans le cadre d'un cercle de machines.

De plus, la section entretient de bons contacts avec la Jeunesse rurale: ensemble, ils organisent des gymkhanas de tracteurs. Dans ce sens, M. Otto Waser trouve que la collaboration entre les organisations est importante. Cela dit, il pourrait à nouveau s'imaginer des manifestations communes entre les deux sections jumelles.

Zw.



Fribourg

Démonstration de machines pour l'épandage de purin et de boue d'épuration

**Jeudi 22 août,
dès 13.00 h**

à Grangeneuve

(Exploitation Agricole de l'IAG)

Objectif:

Mise en valeur optimale des engrains de ferme

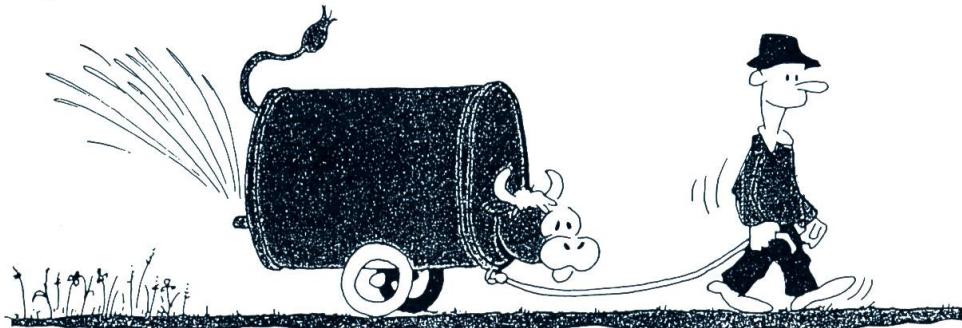
- en respectant le moment d'épandage;
- par un dosage exacte;
- par une précision de répartition;
- avec une technique adaptée à la pratique.

Pour une bonne mise en valeur des engrains de ferme!

Matériels en démonstration:

- Citerne à pression conventionnelle avec pneus larges et buse de précision
- Citerne à pression et pompe avec canon longue portée
- Citerne pompe avec réservoir en polyester
- Citerne à pression avec dents enfouisseuses
- Citerne à pression avec rampe d'épandage
- Installation avec tuyaux et diffuseur automatique (canon et déflecteur)
- Automate d'irrigation
- Distributeur de boue d'épuration séchée

Une documentation technique du matériel présenté sera distribuée aux intéressés.



Technique Agricole

Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Bühler, Directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel

Service de traduction:

Franca Stalé

Adresse:

Case postale 53, 5223 Riniken
Tél. 056 - 41 20 22
Fax 056 - 41 67 31

Régie des annonces:
ASSA Annonces Suisse SA
2, place Bel-Air, 1002 Lausanne
Tél. 021 - 20 29 31
Fax 021 - 20 09 33
ou
Moosstrasse 15, 6002 Lucerne
Tel. 041 - 23 12 13
Fax 041 - 23 12 33

Imprimerie et expédition:
Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Reproduction autorisée
mentionnant la source et
justificatif

Parait 15 fois par an:

Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 40.- par an
Gratuit pour les membres ASETA
Prix individuel pour l'étranger

**Le numéro 11/91 paraîtra
le 13 septembre 1991**

**Dernier jour pour les ordres
d'insertion: 27 août 1991**